



Mercredi, 13 mai 1903.

Les cultivateurs de la région de Québec se plaignent du manque de pluie. Les travaux des champs sont interrompus pour cette raison, et l'apparence générale du sol est plutôt de nature à inspirer de l'inquiétude. Rien n'est cependant compromis; l'expérience démontre même que des semences hâtives ne signifient point toujours un bon rendement à l'automne. Il y a beaucoup de grain en terre, mais rien ne profite. Cela préoccupe les gens de la ville comme ceux de la campagne, car, dans un pays agricole comme le nôtre, la moisson et la récolte générale des fruits et légumes ont un effet considérable sur le commerce. Nous sommes donc menacés, pour l'heure, dans ce qui constitue l'un des éléments essentiels de la richesse, savoir: les produits du sol, et le désir général, pour conjurer le danger, c'est de la pluie, abondante et prolongée.

Le commerce de la huitaine écoulée a été très satisfaisant. Les marchands de gros ont vu beaucoup de leurs clients de la campagne, et le détail, dans les diverses lignes, s'est maintenu à une bonne moyenne. Les renseignements obtenus sont généralement favorables, bien qu'on s'accorde à dire que le besoin se fait de plus en plus impérieux de maintenir des voyageurs sur la route et de faire une réclamation assidue dans les journaux et les périodiques. Ceux de nos marchands qui font exception à cette règle, en ressentent les mauvaises conséquences. On peut donc dire que la nécessité s'impose de plus en plus de pourvoir aux dépenses de l'annonce judicieuse et permanente, avec autant de rigueur que s'il s'agit des dépenses pour loyer, personnel, chevaux et voitures, etc. Quelques-uns de nos industriels, commerçants, financiers, comprennent et appliquent très bien aujourd'hui cette loi fondamentale de tout véritable progrès; ceux-là réussissent. Il faut que le procédé se généralise: le succès est à ce prix.

La demande de main-d'œuvre est considérable. Dans les métiers, l'on nous dit que l'ouvrage abonde et que les gages donnés aux artisans sont les plus forts qu'ils aient jamais eus comme moyenne. Avec l'inauguration des nouveaux contrats du gouvernement fédéral pour améliorations du port, construction de quais, etc., tout porte à prévoir qu'il ne restera guère d'inactifs que ceux qui ne

voudront ou ne pourront point travailler. Cet état de choses paraît être prévu dès maintenant, et c'est pour ce motif que les demandes d'augmentation de salaires sont à l'ordre du jour. Naturellement, le refus des patrons met fin parfois aux exigences des employés, mais il arrive le plus souvent que ces derniers quittent l'ouvrage ensemble, de manière à causer d'assez grandes pertes de temps et d'argent. Jusqu'à présent, Dieu merci, il n'y a point de crise aiguë nulle part dans la ville, mais des indices sérieux laissent soupçonner qu'il pourrait bien y avoir anguille sous roche, comme on dit. Ce serait malheureux, car, ce qu'il faut, c'est du travail et non de l'inertie. Nous constatons avec plaisir que, de côté et d'autre, patrons et ouvriers sont très prudents, et font tous leurs efforts pour prévenir un conflit; espérons qu'il en sera ainsi. Le tribunal d'arbitrage, tel que constitué paraît animé de bonnes intentions, et, jusqu'à présent, n'a pas soulevé de récriminations, grâce surtout à ce que les cas soumis n'étaient ni graves ni compliqués. Un fait certain, c'est que tout le monde désire la paix et a intérêt à ce qu'elle règne. Dans ces conditions, les conflits se font de moins en moins fréquents.

ÉPICERIES

SUCRES:—Cassonade Jamaica, \$3.00 à \$3.20. Jaunes \$3.50. Ex-ground, 5 1-2c, Powdered, 5 1-2c.

MELASSES:—Barbades, pures, tonne, 38c à 40c le gallon; Porto-Rico, 32c à 33c. Fajardos, 42c à 45c.

BEURRE:—Frais, 21 Marchand, 17c à 18c; Beurrierie, 20c à 22c.

FROMAGE:—13c.

CONSERVES EN BOITES:—Saumon, par douzaines, \$1.50; Clover leaf, \$1.50; Homard, \$3.00 à \$3.25; Pois, 85 cents; Blé-d'Inde, et Fèves, 90c.

FRUITS SECS:—Valence, 7c à 9c; Corinthe, 5c à 6c; 4 couronnes, 8c à 9c.

TABAC CANADIEN:—En feuilles, xxx 9c à 10c; xxx 50 lbs, 11 cents. Walker Wrappers, 17c à 18c; Kentucky, 14c à 15c; White Burleigh, 16c; Connecticut, 15c à 16c.

PLANCHES à LAVER:—Favorites, \$1.70; Waverly, \$2; Imp. Globe, \$2; Water Witch, \$1.50; King, \$2.00; Victor, \$2.10.

BALAIS:—2 cordes, \$1.65 la doz.; 3 cordes, \$2.00 à \$2.35; 4 cordes, 3.00 à \$3.75.

FRUITS

ORANGES:—Valence, 714, \$5.50; 420, \$4.50. Californie, 150-216, \$4.25.

CITRONS:—de Messine, 300 de gros-seur, \$2.50 à \$3.00 la boîte.

POMMES d'hiver, \$3.00 à \$4.00.

RAISIN:—Malaga, 25 lbs, \$3.00; 50 lbs, \$6.00; 75 lbs, \$7.50.

OIGNONS:—Rouges au quart, \$2.00 à \$2.50.

BANANES:—\$1.50 à \$2.00.

ANANAS:—7c à 14c pièce.

FARINES, GRAINS ET PROVISIONS

FARINES:—Forte à boulanger, \$2.00 à \$2.05; 2e, \$1.80 à \$1.90; Roller, \$1.75 à

\$1.80; Pat. Ontario, \$1.80 à \$2.00. Manitoba, \$2.15 à \$2.25.

GRAINS:—Blé Manitoba, \$1.00 à \$1.05; Avoine, 39c à 42c; Orge, par 48 lbs, 65c à 70c; Orge à drèche, 70c; Blé d'Inde, 60c à 62c. Sarrasin, 70c; Pois, \$1.10. Riz, \$3.20 le cent. Son, \$1.00.

LARD:—Short Cut, par 200 lbs, \$23.00 à \$25.00. Clear fat, \$25.00 à \$25.50. Clear back, \$25.50 à \$26.00. Saindoux pur, le seau, \$2.30 à \$2.40. Composé, \$1.80 à \$1.85; Chaudière, \$2.00. Jambon, 12c. Bacon, 12c.

POISSONS:—Morue No 1, \$5.75. No 2, \$5.00 à \$5.25; Saumon, No 1, \$17.50 et No 2, \$15.50 à \$16.00.

HUILES:—Loup marin, 40c à 42 1-2c. Morue, 30c à 32 1-2c.

PRODUITS DE LA FERME

OEUFs:—Frais mirés, 16c; Frais de la semaine, 12c à 13c.

PATATES:—80 lbs, 90c.

Rien de plus mobile que l'opinion. Il n'y a pas un mois que notre Chambre de commerce s'éprenait d'un beau zèle pour la construction à courte échéance d'une voie ferrée transcontinentale, avec tête de ligne à Québec. Le gouvernement de Québec se souviendra de la délégation qui est allée le mettre en demeure, ce jour-là, d'accorder une forte concession en terres boisées à la compagnie du Trans-Canada. Si c'était à recommencer, cette démarche n'aurait plus lieu, nous ont affirmé des gens qui prétendent connaître le sentiment actuel des membres de cette délégation. Toutefois, comme nous le disions dans le temps, c'était pour le bon motif; des malentendus de ce genre sont vite oubliés entre hommes d'affaires. L. D.

LORDS CABARETIERS

La commission parlementaire qui fait des études pour la réforme de l'impôt sur l'alcool a constaté qu'environ 400 patentes, pour le débit des boissons alcooliques appartiennent à des membres de la Chambre des lords. Lord Derby, à lui tout seul, est propriétaire de 72 cabarets et le duc de Bedford en a 50. Lord Dunraven et lord Salisbury sont plus modestes. Chacun d'eux se contente de 11 débits de boissons alcooliques.

On voit que si, en Angleterre, la profession d'épicier peut mener à l'ennoblissement (témoin sir Thomas Lipton), la profession de cabaretier y est également digne de considération puisque de nobles lords ne dédaignent pas d'en tirer des profits!

Biscuits, sucreries et épicerie en gros

Indépendamment de sa manufacture de Biscuits et de Sucreries, M. L. Z. Magnan de Joliette, tient toutes les lignes du commerce d'Épicerie en gros, et il se fera un plaisir de coter des prix sur ses différentes lignes et de faire bénéficier ses clients de ses articles avantageux dans les spécialités de l'Épicerie.